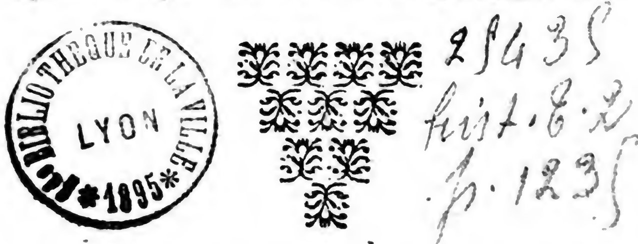
MEMOIRES DE MONSIEUR DE PHELYPEAUX, AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE DE FRANCE auprés de S. A. R. de Savoie.

CONTENANT

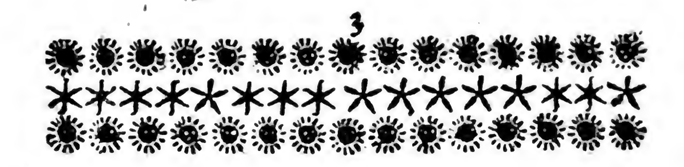
PLUSIEURS PARTICULARITEZ secretes qui se sont passées pendant sa detention en cette Cour.

Par un Officier de sa Maison.



A S. JEAN DE MORIENNE,
Chez FRANÇOIS BLUTEL.

M. DCCIV.



MEMOIRES
DE MONSIEUR
DE PHELYPEAUX,
Ambaſſadeur Extraordinaire de France auprés de Son A. R. de Savoie.

JE ne ſai, mon cher ami, ſi depuis que je ſuis privé de vos cheres nouvelles vous aurez autant pensé à moi que j'ai pensé à vous. Si cela étoit je ſerois tres-content, & je pourrois bien m'aſſurer que rien n'auroit été capable de m'ôter la part que vous m'aviez acordée dans vôtre amitié. Sur ce fondement je veux vous donner des preuves de la mienne & comme à mon paſſage auprès de vous, ſi je puis avoir cet avantage, je ne ſuis pas ſeur de vous entretenir auſſi long-tems qu'il le faudroit & que je le ſouhaiterois pour vous dire de bouche, outre pluſieurs autres choſes, tout ce qui nous eſt arrivé devant & pendant nôtre longue priſon, j'ai jugé à propos de

faire ce détail pour vous informer du tout. Je le commence par le portrait de Monsieur le Duc de Savoie & le suivrai successivement par les choses comme elles sont avenues.

Victor Amée II. Duc de Savoie est né le 6. de Mai l'an 1666. sa taille point grande est fine & noble, il a bon air sur tout à cheval, son visage est laid & beaucoup marqué de petite verole, il porte des cheveux droits assez longs d'un blond tirant sur le roux, ses dents sont pourries, son nez est grand, ses yeux gros, pleins de feu & d'esprit ; il a l'air haut quoique affable & poli mais avec toutes les manieres de distinction qui conviennent à ceux qui ont affaire à lui. Le Duc de Savoie parle également bon italien & françois, il entend & parle un peu d'espagnol.

Ce Prince a été heureux dans son mariage avec Anne Marie, fille de Philippe d'Orleans, frere unique du Roi. Cette Princesse est le modele des femmes universellement vertueuses, ocupée uniquement de ses enfans & de plaire à son mari par les voies qui conservent une éternelle amitié & qui même la font naître quand le defaut des graces ou quelque autre éloignement avoit paru s'y oposer. De plusieurs enfans qu'elle a eus du Duc de Savoie, restent,

Marie Adelaïde, Duchesse de Bourgogne, née le sixiéme de Decembre l'an 1685.

Marie Louiſe, Reine d'Eſpagne, née au mois de Septembre l'an 1688.

Philippe Joſeph, Prince de Piemont, né le 6. de Mai l'an 1699.

Le Duc d'Aoſte, né le vingt-ſeptiéme d'Avril 1701.

Mr le Duc de Savoie tel que je viens de vous le peindre & avec tous les avantages que lui avoient fait la France & l'Eſpagne en mettant ſur le trône ſes deux filles, n'en étoit pas content : il penſoit encore à s'agrandir lui-même, & comme vous ſavez qu'il eſt extrêmement remuant, il jugea que la guerre ſanglante qui eſt encore actuellement entre les Alliez de l'Empereur & la France & l'Eſpagne, étoit une favorable occaſion à ſon deſſein. Le traité qu'il avoit fait avec ces deux Couronnes étoit ſans clauſe & ſans fin, c'eſt pourquoi il crut n'être d'obligation de s'y tenir qu'autant qu'il y trouveroit ſon profit. L'Empereur qui connoiſſoit l'eſprit de ce Duc & qui l'avoit éprouvé à ſes dépens s'aviſa de le faire ſonder & de tâcher de le ranger de ſon parti : Pour cet effet il lui envoia le Comte d'Averſperg qu'il chargea de ſa part de lui faire des offres ſi avantageuſes qu'il ne pourroit les refuſer.

L'Empereur ne ſe trompa point, le Duc de Savoie ſe laiſſa perſuader, alleché par les grands avantages qu'on lui offroit, attiré par ſon ambition ainſi que par la haine irreconciliable qu'il conſervoit pour la

France, il écouta les propositions du Comte d'Aversperg, & ne songea qu'à chercher les moiens de pouvoir traiter avec lui à l'insceu de la France, de l'Espagne, & de ses Ambassadeurs.

Cependant quelque precaution que prit S. A. R. peu de jours après l'arrivée de cet Envoié à Turin, Mr de Phelypeaux Ambassadeur Extraordinaire de France auprès du Duc de Savoie en fut averti & fit ses diligences pour en découvrir la verité. Il ne tarda gueres à le savoir exactement & à en donner part au Roi qui ne pouvoit y ajoûter foi: Cependant sur les avis reiterez de son Ambassadeur par plusieurs Courriers qu'il lui dépêcha à ce sujet & par des preuves sensibles qu'il lui donna de l'infidelité du Duc de Savoie, il ne put plus en douter. Neanmoins voulant comme dissimuler ce qu'il savoit certainement, il lui écrivit pour le remettre en son devoir, *qu'il avoit apris qu'il vouloit se desister de son parti, ce qu'il ne pouvoit croire, & qu'il oubliât ainsi ses veritables interêts.* Le Duc de Savoie qui vouloit amuser le Roi & qui ne le croioit pas si bien informé qu'il l'étoit lui écrivit, *l'assurant du respect qu'il avoit & auroit toujours pour la personne de sa Majesté: Que rien au monde ne seroit jamais capable de le détacher de ses interêts, & de l'attachement à son service pour lequel il n'épargneroit ni sa vie ni ses états: Qu'il étoit fâché qu'on lui eût insinué des discours si desavantageux*

pour lui & si contraires à ses veritables sentimens, qu'il ne doutoit point que ce ne fussent ses ennemis qui jaloux de son bonheur & de la protection qu'il avoit la bonté de lui acorder, mettoient tout en usage pour le rendre suspect à sa Majesté, mais qu'il esperoit que le tems & ses actions détruiroient toutes ces mauvaises impressions, & qu'elle lui rendroit ensuite la justice qui lui étoit deuë.

Qui eût cru, mon cher ami, que le Duc de Savoie aprés de telles & semblables protestations n'étoit entierement devoué à la France, je vous avoue que j'y ai été trompé & que je ne pouvois m'imaginer par bien de raisons, mais sur tout par raport à l'interêt que ce Prince avoit de se maintenir avec la France, & par le dernier nœud qui l'avoit lié encore de plus prés, il fût jamais capable d'une telle perfidie, mais vous verrez que toutes ces raisons n'ont pas été capables de le contenir. Les Princes ambitieux & remuans comme est le Duc de Savoie croient n'être obligez de tenir leur parole qu'autant qu'ils y trouvent leurs interests ou qu'ils s'imaginent l'y trouver. Tel a été celui-ci flaté d'esperances de Monarchie aussi vaines & chimeriques que celles dont il s'est laissé leurrer. Je quitte ces reflexions pour revenir à mon sujet.

Le Duc de Savoie continuant de traiter avec l'Envoié de l'Empereur, qu'il ne voioit que la nuit, & qu'il tenoit tantôt dehors tantôt dedans sa capitale en differentes mai-

sons amusoit le Roi & son Ambassadeur par ses belles paroles pour gagner du tems. Cependant Mr de Phelypeaux qui étoit exactement informé & qui par sa penetration avoit découvert tout ce que ce Prince faisoit en donnoit regulierement avis au Roi.

Sa Majesté voulant mettre entierement le Duc de Savoie dans son tort après lui avoir fait connoître la défiance qu'il avoit de sa conduite, lui fit dire par son Ambassadeur que s'il n'étoit content il feroit moien de le satisfaire, qu'il n'avoit qu'à lui faire donner par écrit ses demandes ausquelles il repondroit à son contentement.

Ce Prince remit un memoire à Mr. de Phelypeaux par lequel il demandoit au Roi le Milanez en échange de la Savoie. Ce Ministre l'envoia à son Maître qui le chargea de dire au Duc qu'il en fit lui-même la proposition au Roi d'Espagne par quelqu'un de ses Ministres, laquelle il apuieroit. Le Duc de Savoie voiant bien qu'on lui faisoit un honneste refus dissimula & faisant semblant d'être content de cette réponse feignit d'envoier à ce sujet un Envoié en Espagne.

Ceci se passoit au mois de Septembre l'an 1703. Le Roi qui ne vouloit pas se laisser prevenir par le Duc de Savoie lui fit faire quelques demandes par son Ambassadeur, & comme il étoit bien aise de savoir

la derniere volonté de ce Prince & de se faire entierement declarer avant qu'il eût retiré d'Italie cinq mille hommes de troupes qu'il fournissoit au Roi, suivant le traité fait avec lui & le Roi d'Espagne, pour les mettre en quartier d'hiver, lui faisant dire qu'il eût à s'expliquer. Ce Prince qui n'en avoit point d'envie & qui prolongeoit tant qu'il pouvoit pour gagner du tems ne faisoit, pour ainsi dire, aucune reponse ou en faisoit de tres mauvaises ; Ce que voiant le Roi qui par bonté vouloit le ménager donna ordre à Mr le Duc de Vendôme General de ses troupes en Italie d'arrêter & desarmer celles du Duc de Savoie.

Mr le Duc de Vendôme fit ce que le Roi lui avoit ordonné le 29 de Septembre, & l'en informa par un Courrier qu'il lui dépêcha à ce sujet. Ce Courrier arriva à Turin le premier d'Octobre à six heures du matin, & aporta à Mr de Phelypeaux une lettre de Mr de Vendôme qui lui donnoit le même avis, & qu'il se mettoit en marche avec bonne partie de l'armée qu'il commandoit pour entrer en Piemont.

Ce même matin Mr l'Ambassadeur receut une lettre du Roi par le retour d'un des Courriers qu'il lui avoit depêché ; il lui commandoit de demander audiance au Duc & de le faire enfin expliquer sans lui parler de ce qu'il avoit ordonné à Mr de Vendôme, voulant selon toute aparence

faire un dernier effort pour le faire rentrer en lui-même.

Mr de Phelypeaux fit reponse à Mr de Vendôme le même jour qu'il reçeut sa lettre, & prit les mesures necessaires pour que le Courrier dépêché au Roi ne fût point arrêté.

Le jour d'ensuite deuxiéme d'Octobre 1703. Mr l'Ambassadeur parla au Duc de Savoie & lui dit ce qui lui avoit été ordonné par sa Majesté. Le Duc de Savoie lui repondit, *Mr l'Ambassadeur venez demain je vous donnerai une reponse pour envoier au Roi.* Tandis que S. A. R. parloit Mr de Phelypeaux remarquant que ce Prince ne pouvoit se contenir, & que toute sa Cour étoit consternée, lui repondit : *Monseigneur, je viendrai demain pour faire ma cour à V. A. R. & à l'heure qu'il lui plaira je recevrai ce qu'elle me fera remettre pour l'envoier à mon Maître.*

Le lendemain troisiéme le Comte Tarin Maître des Ceremonies de S. A. R. vint trouver à neuf heures du matin Mr de Phelypeaux & lui dit, *que son Maître ne se trouvoit pas disposé de lui donner audiance comme il le lui avoit promis, mais qu'il le feroit avertir.* Demie heure après le même Maitre des ceremonies revint trouver Mr l'Ambassadeur accompagné du Marquis d'Aix & de soixante hommes qu'il laissa à la porte, & lui dit : *Monsieur, S. A. R. aiant apris que le Roi avoit fait arrêter & desar-*

mer ses troupes en Italie contre le droit des gens & l'alliance qui est entre sa Majesté & elle, m'envoie vous dire qu'elle juge à propos de s'assurer de vôtre personne par represaille de ce qui a été fait à ses troupes, & a ordonné une garde de soixante hommes qui sont déja à vôtre porte, elle vous prie de ne point sortir de vôtre logis ni aucun de vos domestiques, excepté vôtre Maître d'hôtel pour vous aller acheter des vivres, lequel sera par tout acompagné de quelques soldats de vôtre garde.

J'étois dans ce tems hors de la maison où étant arrivé je ne fus pas peu surpris de la voir gardée & l'entrée m'en être deffenduë : Cependant aprés avoir parlé au Major de la Ville j'entrai, & apris que la reponse de Mr de Phelypeaux au Maitre des ceremonies avoit été telle : *Il y a long-tems que je m'attendois, Monsieur, à ce qui m'arrive aujourd'hui, je n'en suis point surpris, le Roi n'a point violé le droit des gens en faisant arrêter les troupes de Mr le Duc de Savoie, il n'a fait que le prévenir & empêcher le mal qu'il pouvoit lui faire en traitant avec un Ministre de l'Empereur qu'il tient dans ses Etats & dans sa Ville Capitale depuis plus de trois mois au prejudice de l'alliance & du traité sans fin qui est entre lui & vôtre Maître. J'ai tout seu, a-t-il dit, Monsieur, jusqu'à la moindre circonstance, & le Roi à qui j'ai envoié quelques papiers qui ont été ramassez dans la chambre de ce Ministre en a par moi été exactement informé.* Le Comte Tarin

feignit n'entendre pas & être ignorant de ce que Mr de Phelypeaux lui disoit de Ministre de l'Empereur & de Traité, *Qu'il étoit venu seulement pour lui signifier la volonté de son Maitre qui avoit tant d'estime pour sa personne que c'étoit à regret qu'il en venoit à cette extremité, mais qu'il y étoit obligé par raport à la violence qui avoit été faite à ses troupes, & qu'ainsi qu'il lui avoit déja dit il le prioit de ne point sortir de sa maison.*

Mr l'Ambassadeur repliqua au Comte Tarin, *qu'il étoit seur de ce qu'il avançoit, que le Roi son Maître devoit avoir non seulement fait arrêter les troupes de Mr le Duc de Savoie, mais même s'être saisi s'il eût pû de toutes ses places: Qu'il avoit un respect & une veneration infinie pour le rang & la personne de S. A. R. à qui il esperoit être bien tôt en état de faire vertement la guerre.*

Après cela Mr de Phelipeaux & le Maître des ceremonies se firent de part & d'autre des complimens d'honnesteté que je ne cite point, lesquels finis Mr l'Ambassadeur pria le Comte Tarin de demander pour lui à S. A. R. la permission d'envoier un Courrier au Roi pour l'informer de son arrest ou tout au moins de lui en fournir un des siens à ce sujet. Le Comte promit qu'il en parleroit, & comme Mr de Villa Mayor Ambassadeur d'Espagne se trouva pour lors dans l'hôtel de Mr de Phelypeaux il lui fit le même compliment qu'à S. E. & se retira,

Mr l'Ambaſſadeur d'Eſpagne s'en alla chez lui où il trouva à ſa porte une garde de cinquante hommes.

Mr de Villa Mayor retiré Mr l'Ambaſſadeur fit declarer à tous ſes Domeſtiques *de n'avoir aucun commerce avec les Piémontois & les Savoiards, que la guerre étoit declarée entre le Roi & le Duc de Savoie.*

Voila, mon cher ami, comment nous avons été arreſtez, voici à preſent de quelle maniere on nous a traitez dans nôtre priſon.

Le Maître des ceremonies ne fut pas plutôt parti que le Marquis d'Aix Capitaine de la premiere Compagnie des Grenadiers du Regiment de Savoie deſtiné pour la garde de Mr l'Ambaſſadeur & pour épier toutes ſes actions, fut viſiter, à l'exception de la chambre de S. E. toutes les chambres & caves de l'hôtel de Mr de Phelypeaux pour voir ſi dans icelles il n'y auroit aucune iſſuë ſecrete par laquelle on put s'évader. Auparavant de faire cette recherche il avoit poſé des ſentinelles devant la porte, au tour de la maiſon, à la porte de l'écurie, dans la cour de l'écurie & au derriere de ladite écurie dans une baſſe cour, où il n'étoit preſque pas permis d'aller pour y faire ce qui ne ſe dit pas. Il y avoit des ſentinelles poſées ſur les toits au tour de l'hôtel de Mr de Phelypeaux de deſſus leſquels on voioit dans le centre de la maiſon & au milieu d'un jardin qui eſt

dans icelle. Il n'étoit permis à aucun de s'arrêter ou de regarder devant nôtre porte s'il ne vouloit s'exposer à recevoir des bourades & peut-être pis.

Dans le tems que nous fûmes arrêtez les portes de Turin furent toutes fermées, & les François qui s'y trouverent non domiciliez furent pareillement arrêtez & mis dans des prisons au pain & à l'eau d'où ils ne seront certainement sortis qu'ils n'aient donné de bonnes preuves du sujet qui les y a amenez.

Le même jour un second Courrier que Mr de Vendôme envoioit au Roi, un du Cabinet dépêché à lui, l'ordinaire de Rome & quelques autres furent arrêtez & mis dans des logis qu'on leur donna pour prisons aprés les avoir dépouillez, pris & ouvert toutes leurs lettres. Des officiers nouveaux de caval. venans de Fenestrelles & passans par Turin pour aller joindre leurs regimens en Italie furent arrêtez, avec les recrues qu'ils conduisoient & mis dans des prisons. Six cens fusils qui se trouvoient en Douane à Turin prêts à être embarquez sur le Po pour passer à Cremone furent confisquez & ont servi depuis à armer 600. hommes des troupes de S. A R. Enfin depuis ce jour tout ce qui s'est trouvé de François dans la ville ou apartenir à eux, dans la ville & dans tous les états de sadite A. R. a été arrêté & confisqué.

Je vous ai dit qu'on avoit permis au

Maître d'hôtel de Mr de Phelypeaux de ſortir pour aller acheter des vivres, mais ce fut avec une telle ſeverité qu'il étoit toûjours accompagné de deux ſoldats outre deux autres perſonnes qu'on avoit deſtinées pour ne le quitter pas, pour empêcher qu'il ne parlât à qui que ce fut, & qu'aucun ne lui parlât. S'il achetoit quelque choſe il ne lui étoit pas permis de le porter lui-même, on le prenoit,& quand il étoit arrivé à la porte on le rendoit aprés l'avoir bien eximiné. Si c'étoit du pain on l'ouvroit, ſi de la volaille on la plumoit à moitié & on lui ouvroit le bec, ſi c'étoit du linge blanc ou à blanchir on le deplioit entierement & on cherchoit dans tous les replis ſi on n'y trouveroit aucun billet, en un mot il ne ſortoit ni entroit choſe aucune qui ne fût fouillée & cherchée dans les plus petits reduits. Depuis ce jour-là toute nouvelle & commerce nous fut interdit, & nous fûmes ſerrez de ſi prés que nous n'avions d'autre liberté que celle de reſpirer l'air & de voir tous les jours monter une nouvelle garde à nôtre porte ; Tantôt c'étoit de la bourgeoiſie, tantôt de troupes reglées, tantôt de la milice que S. A. R. avoit levée avec grande haſte pour deffendre ſon païs. Quelque chagrin que nous euſſions nous ne pouvions nous empêcher de rire en voiant l'alleure, l'équipage & la belle mine de ces gens de guerre, ſur tout de la milice & de la bourgeoiſie, ils paroiſſoient être

plus propres à garder un sepulcre qu'à deffendre une place. C'étoit là nôtre divertissement journalier.

Il n'y avoit d'autre Capitaine pour monter les gardes que le Marquis d'Aix duquel j'ai parlé, pour être destiné à garder la personne de Mr l'Ambass. l'observer & rendre raison de toutes ses paroles & actions ; il mangeoit avec S. E. & la mettoit souvent sur divers propos pour la faire parler. Mais ce Seigneur, si j'ose le dire, autant & plus éclairé que Ministre qui fut jamais éblouissoit le Capitaine par la subtilité & promptitude de ses reparties, tellement que le plus souvent le Marquis d'Aix étoit obligé de se bien tenir sur ses gardes, de bien examiner ce qu'il avanceroit & le plus souvent de se taire. Un jour il lui échapa *de nommer la Reine d'Espagne ?* Comment, Monsieur, lui dit S. E. *osez-vous l'apeller ainsi puisque vôtre Maître ne la reconnoît pas pour telle. Il est vrai, repartit le Marquis d'Aix, que S.A.R. s'étant alliée avec l'Empereur ne reconnoit pas Mr le Duc d'Anjou pour Roi d'Espagne & par consequent veut détrôner sa fille, à laquelle je ne sai quel nom donner à l'avenir.*

Mr l'Ambassadeur se plaignoit ordinairement de ce qu'on violoit en sa personne le droit des gens & celui des Ambassadeurs inviolables depuis tant de Siecles. Quinze jours ou trois semaines aprés nôtre détention le Marquis d'Aix dit à Mr de Phely-

peaux que le Comte de Vernon avoit envoié un Courrier à S.A.R. par lequel il l'informoit qu'il avoit Paris pour prison. Pour lors S. E. fit souvenir le Marquis d'Aix de ce qu'il avoit demandé au Comte Tarin pour envoier un de ses Courriers au Roi, il fut refusé tout court, & on lui repondit, qu'il n'en étoit pas encore tems : On refusa aussi à ce Seigneur de faire venir un serrurier pour mettre une tringue qu'il vouloit faire poser avec une toile sur la porte de son jardin, parce qu'elle étoit toûjours ouverte, & donnant sur la grande porte de la ruë qui l'étoit pareillement, se trouvoit par consequent exposée à la veue des soldats, des allans & des venans.

Nous avons ainsi passé depuis le jour de nôtre détention toûjours de plus en plus gardez & reserrez & sans avoir aucune connoissance des choses du monde jusqu'au quinziéme de Decembre que le Major de la Ville vint par ordre de S. A. R. trouver Mr de Phelypeaux & le prier de la part de son Maître d'aller à Cony pour plus grande commodité de sa personne & pour être plus à portée de l'échange avec le Comte de Vernon, Ambassadeur de Mr le Duc de Savoie auprés du Roi, lequel viendroit par Marseille, que le jeudi d'ensuite il partiroit, & que pendant ce tems il pourroit donner ordre à faire faire ses balots & arrester ce qui lui seroit necessaire pour son voiage.

Je vous laiſſe à juger, mon cher ami, ſi cette nouvelle nous fut agreable, elle la fut de telle ſorte que nous étions inſenſibles à toute autre choſe qu'à la joie que nous avions, qui comme vous verrez ne dura gueres. Deux jours aprés nous fûmes tout prêts à partir tant chacun s'étoit hâté de faire ſon paquet, Mr l'Ambaſſadeur avoit fait pareillement faire des balots de tout ce qu'il avoit de plus portable (car il laiſſoit dans la maiſon pour plus de trente mille livres en caroſſes & beaux meubles de chambre qu'il remit à la diſpoſition de Mr Pageau, Commiſſaire des guerres ordonnateur pour le Roi à Turin) Ce Commiſſaire aiant prévu ce qui devoit arriver s'étoit refugié chez Mr de Phelypeaux avec ſon domeſtique avant que nous fuſſions arrêtez, pour éviter une plus dure priſon, qui ne lui auroit certainement pas manqué : il y demeura pendant que nous fûmes à Turin & y reſta quand nous partîmes. De cette maniere il fut chargé par S. E. de la vente de ſes meubles s'il en trouvoit l'ocaſion.

Le bruit de nôtre depart fut bien-tôt repandu dans la Ville, beaucoup de domeſtiques de S. E. y devoient à pluſieurs Aubergiſtes & particuliers : ces gens ne manquerent pas d'aller trouver le Major pour le prier de les faire ſatisfaire. Le Major le leur acordat & fit proceder avec beaucoup de rigueur juſqu'à parfait paie-

ment contre ceux qui devoient. Il n'en usa pas de même contre quelques debiteurs des mêmes domestiques de S. E. pour lesquels il ne fit aucune démarche quoiqu'il eût été prié de faire exercer pour ceux ci la même justice qu'il avoit faite aux autres.

Le 19. au soir Mr le Marquis de Saint Thomas premier Ministre S. A. R. vint trouver Mr de Phelypeaux de la part de son Maître pour lui souhaiter un bon voiage,mais plus pour exiger une declaration qu'il lui demanda par écrit signée de sa main & cachetée de son cachet, par laquelle Mr l'Ambassadeur engageoit sa parole d'honneur de ne rien entreprendre à Cony & autres lieux des Etats de Mr le Duc de Savoie, au prejudice de S. A. R. jusques à son échange. Le Marquis de Saint Thomas exigea de Mr de Phelypeaux la même chose pour ses domestiques desquels il devoit repondre; Il lui proposa aussi de la part de son Maître que s'il vouloit il pourroit renvoier ceux de ses domestiques qui lui étoient superflus ausquels on donneroit des passeports pour aller en France par la Savoie. Mr l'Ambassadeur repondit, *qu'une partie de ses domestiques lui étant necessaire, & l'autre ne se pouvant passer de lui il n'en envoieroit aucun.*

Ceci se passa la veille du jour destiné pour nôtre depart. Ce même jour à dix heures du soir le Marquis d'Aix aiant receu

un ordre de S. A. R. vint dire à Mr de Phelypeaux que le départ étoit differé d'un jour, Nous en fûmes extremement affligez mais il falut prendre patience.

Enfin le 21. à huit heures du matin le Major de la Ville avec trois Officiers qui devoient acompagner S. E. étant venu par ordre de S. A. R. prendre congé de Mr de Phelypeaux & lui souhaiter de sa part un heureux voiage, nous sortîmes de Turin à dix heures du même matin écortez par 80. tant Cavaliers que Dragons. Nôtre marche fut telle :

Dix ou douze Dragons étoient aux côtez des chariots de l'équipage de Mr de Phelypeaux, une Compagnie de Dragons le fusil haut, avec leur Officier à la tête, l'épée nuë en main, marchoit aprés tambour battant. Les Officiers de S. E. suivoient les Dragons, aprés lesquels elle alloit acompagnée des trois Officiers dont j'ai parlé. Une Compagnie de Cavaliers pareillement le fusil haut, la trompette sonante & leur Officier à la tête, l'épée nuë en l'air, serroit la file ; & la marche étoit bordée par quelques Cavaliers & Dragons détachez.

Marchans en cet ordre depuis le palais de S. E. jusqu'à plus d'un mille hors de Turin, nous vimes une grande multitude de peuple qui étoit accouru & sorti pour voir Mr l'Ambassadeur : Ils paroissoient fort consternez & regardoient ce Seigneur

avec des yeux de respect & d'admiration qui étoient bien éloignez de marquer de retenir aucune chose de l'animosité de leur Prince, lui souhaitans un heureux voiage. D'autres, sans doute bien informez, deploroient son sort & s'apercevans que nous n'étions pas tristes disoient hautement que nous ne savions pas nôtre malheur, que nous sortions d'une prison pour entrer dans une autre. J'entendois tout cela & n'y faisant pas attention par le grand plaisir que j'avois de respirer un peu plus d'air que de coûtume, je ne laissai pas de remarquer ainsi que j'y ai depuis fait attention que ces gens parloient d'affection & paroissoient outrez du traitement qu'on nous faisoit.

Nous arrivâmes de cette maniere à Carignan * où nous trouvâmes la Bourgeoisie du lieu sous les armes & une mauvaise maison, denuée de toutes commoditez pour Mr de Phelypeaux & les siens. D'abord que nous y fûmes entrez la Bourgeoisie & une partie de la Cavalerie qui nous avoit suivie & écortée fit garde à la porte toute la nuit, & on garda les avenues. Il y avoit pour lors dans Carignan, ce qui servit de pretexte pour excuser nôtre mauvais logement & autres choses, environ 700. Alemans qui y étoient logez,

* *De Turin à Carignan on compte sept milles.*

tres mal en ordre : c'étoit à ce que j'ai apris presque le reste des 3000. qui étoient venus d'Italie pour le secours du Duc de Savoie, dont les trois quarts passans par le Montferrat pour se rendre en Piemont avoient été défaits par les Paisans.

Le lendemain 22. à huit heures du matin nous partîmes de Carignan écortez comme le jour auparavant des Cavaliers & Dragons, & marchions au même ordre que quand nous sortîmes de Turin ; toute la difference qu'il y eut, les Dragons qui avoient precedé la marche le 21. serrerent la file le 22. Mr l'Ambassadeur étant toujours au milieu & acompagné des Officiers susdits. Au sortir de Carignan nous devions passer par Raconi qui est la route la plus droite pour aller à Cony ; mais un Courrier de S. A. R. étant arrivé la nuit à Carignan fit savoir à nos Conducteurs de prendre une autre route & de ne point suivre le grand chemin, pour éviter, à ce que j'ai depuis seu par le Voiturin qui nous fournissoit de chevaux, de tomber dans quelque embuscade de Mr le Duc de Vendôme, qui sans doute informé de nôtre marche n'auroit pas manqué d'envoier un détachement pour nous enlever : la même chose fut dite à un des domestiques de S. E. par un des Dragons qui nous écortoient, lequel eut bien l'impertinence d'avancer *que si ce malheur arrivoit & qu'ils ne fussent pas les plus forts ils auroient la vie*

de

de Mr l'Ambassadeur & sauveroient la leur par la fuite. O Ciel ! ouit-on jamais méchanceté, barbarie & inhumanité semblable ? Enfin soit pour quelqu'une de ces raisons, qui sont assez vrai-semblables, ou par d'autres, on nous fit passer par des sentiers qui n'étoient pas praticables, & après six ou sept heures de tres-mauvais chemin, qui à cause des chariots nous obligeoient souvent à faire des altes, nous arrivames à Villefranche * où nous trouvâmes comme à Carignan la Bourgeoisie sous les armes ; nous y eûmes aussi pour S. E. & les siens une maison autant & plus mauvaise que celle de Carignan, à laquelle on fit garde toute la nuit.

Le 28. jour de S. Thomas après avoir entendu la Messe, terriblement acompagnez dans une Eglise de Villefranche, quoique voisine de nôtre maison, nous en sortîmes à huit heures du matin dans le même ordre que les jours precedens, & passâmes le Po à gué, l'équipage aiant pris le devant demie heure auparavant, parce qu'il falut le passer dans un bateau.

Le Voiturin qui conduisoit nôtre équipage, & qui comme j'ai dit avoit fourni des chevaux à partie des domestiques de Mr de Phelypeaux, eut ordre de se laisser conduire. Nous passâmes par de tres-

* *On compte huit milles de Carignan à Villefranche.*

mauvais chemins éloignez de la grande route, & aprés de longs tours & contours nous arrivâmes à l'entrée de la nuit à Verzole † sans nous arrêter à Moretto, Saluces, & la Manthe, Bourgs & Villages au milieu desquels nous passâmes.

Nous eûmes dans Verzole une maison encore plus mauvaise que les deux premieres, la Bourgeoisie fut sous les armes, qui comme à Carignan & à Villefranche, avec une partie de nôtre écorte fit la garde la nuit.

Le 24. à huit heures du matin nous partimes de Verzole dans le même ordre que ci-devant, nous passâmes par Cosciole & Busca, & après avoir fait dix milles de chemin assez beau nous arrivâmes à Cony * à trois heures après midi dans le même ordre que nous sortîmes de Turin. Nous y trouvâmes une maison toute prête, des lits pour Mr de Phelypeaux & les siens, ce que nous n'avions eu dans aucun lieu de la route, la maison étoit petite & murée de plusieurs côtez par les endroits qu'elle pouvoit avoir communication avec les maisons voisines ; Il y avoit tres-peu de chambres dans lesquelles étoient jusqu'à six & sept lits, tellement

† *De Villefranche à Verzole on compte huit milles.*

* *De Verzole à Cony on compte huit milles.*

que nous étions les uns sur les autres.

Voila, mon cher ami, de la maniere qu'on échangea nôtre prison de Turin à Cony pour plus grande commodité, comme il est dit ci-devant. Mr de Phelypeaux avoit en tout pour lui une chambre fort petite & une antichambre dans laquelle étoient deux lits. Ne soiez pas surpris de ce qu'on traitoit de la sorte Mr l'Ambassadeur, S. A. R. l'ordonnoit ainsi pour se vanger en quelque maniere de l'adresse que ce Ministre avoit euë de découvrir ses perfidies & le mettre hors d'état d'executer ce qu'il projettoit.

Comme on savoit dans Cony que nous devions arriver presque toute la ville étoit venuë pour nous voir passer : Il y eut d'abord garde à nôtre devant, derriere & au tour de la maison. Icelle manquant d'écurie pour les chevaux de S. E. il y eut garde dans plusieurs endroits separez de la maison qu'on lui trouva à ce sujet avec peine.

Nous n'étions pas moins gardez à vûë à Cony qu'à Turin ; Il est vrai que Mr l'Ambassadeur auroit pu s'il eut voulu sortir par la ville, & que nous sortions quelquefois au nombre de cinq, mais tellement écortez & reserrez qu'on nous auroit plutôt pris pour des Criminels qu'on mene justicier que pour des prisonniers d'état qui alloient à la promenade.

Les trois Officiers qui avoient accom-

pagné Mr l'Ambassadeur de Turin à Cony furent destinez pour le garder & épier ses actions. Le plus considerable étoit Mr le Comte de Saravall qui étoit Commandant à Ast pour S. A. R. avant que Mr le Duc de Vendôme s'en fût emparé : les deux autres Officiers étoient sous lui dans la même Ville,& manquans d'emploi avoient eu celui d'observer Mr l'Ambassadeur en compagnie du Comte. Tous trois logeoient dans la même maison de Mr de Phelypeaux en differens apartemens.

Le Comte de Saravall dés les premiers jours ne l'abandonnoit gueres, tant sous pretexte de lui tenir compagnie que pour autre chose, mais aiant affaire à un homme aussi habile que l'est S. E. il étoit fort souvent embarrassé dans ses réponses,& ne l'abordoit ensuite qu'en tremblant.

Quinze jours aprés nôtre arrivée à Cony Mr de Saravall aporta à Mr l'Ambassadeur une lettre ouverte de Mr Pageau qui comme j'ai dit étoit resté à Turin dans le palais de S. E. avec la disposition de ses meubles. Il lui manda qu'on avoit changé sa prison, parce que S.A.R. faisoit de la premiere un magazin, & que tous ses meubles dont aucuns n'avoient été vendus étoient à l'abandon. Mr de Phelypeaux ne s'émua pas beaucoup de cette nouvelle, mais de tems à autre il demandoit au Comte de Saravall qu'on lui accordât décrire au Roi ce qui avoit été déja accordé au Comte de Ver-

non au commencement de sa prison.

Un jour entre autres qu'il se plaignoit à ce Comte du traitement qu'on lui faisoit il le pria de demander pour lui la permission de vendre une partie de sa vaisselle d'argent, & de pouvoir écrire à l'armée de Mr de Vendôme pour en faire venir quatre cent louis d'or dont il avoit besoin, n'aiant point d'argent, disoit-il, & se trouvant reduit à demander le pain des prisonniers pour lui & cinquante domestiques qu'il avoit: Ce qu'il le prioit de demander en même tems.

Le Comte de Saravall promit d'en écrire à son Maitre dont aiant eu reponse il vint le 24. de Fevrier dire à Mr de Phelypeaux, *que la liberté de vendre partie de sa vaisselle lui étoit acordée ainsi que celle d'écrire à l'armée de Mr de Vendôme, mais le pain des prisoniers lui fut refusé.* Mr l'Ambassadeur remercia le Comte, lui dit qu'il alloit écrire, & lui envoieroit sa lettre ouverte. Mr de Saravall étant sorti Mr de Phelypeaux me fit apeller & me dicta à peu prés si je m'en souviens encore les mêmes paroles que voici.

Copie d'une Lettre de Mr de Phelypeaux à Mr de Vaubecourt, Lieutenant General des Armées du Roi, à l'Armée de Mr le Duc de Vendôme.

De Cony le 25 de Fevrier 1704.

LA diſcretion exige, mon cher Comte, qu'on ménage ſes amis, la confiance veut qu'on les éprouve dans le beſoin, ſur ce dernier principe je profite de la liberté qui m'a été donnée de vous écrire par un Tambour ou Trompette, pour vous prier de m'envoier quatre cent louis d'or : il peut être que ſans vous incommoder vous ne ſauriez vous defaire d'une ſi groſſe ſomme, mais le Treſorier de l'Armée ne vous la refuſera ſans doute pas, & au premier avis qu'il en donnera à Mr Samuel Bernard il la lui rembourſera ſur mes appointemens, ou Mr Odeau que vous connoiſſez fera honneur à ce que vous lui manderez à ce ſujet.

Voila, mon cher Comte, des preuves de ma confiance, il faut vous en donner de ma diſcretion. Je vous demande de l'argent, parce que je n'en ai point, ſoixante perſonnes ou chevaux & moi, ſans ſavoir

les crimes que nous avons commis, sommes depuis cent quarante six jours prisoniers, aparament du droit des gens qui n'en avoit jamais eu, car nous ne le sommes certainement ni de guerre ni d'état ni de justice : depuis le tems de cette longue & dure prison j'ignore s'il y a sur terre d'autres gens que ceux qui me gardent & qui me servent : il ne m'a pas encore été possible de tirer de l'argent d'aucun endroit, pas même de la vente de ma vaisselle ni de mes meubles, dont j'ai en Piemont entre mes mains ou entre celles d'autrui pour plus de vingt-cinq mille écus : je puis cependant assurer que je n'y dois ni n'y ai jamais deu un sol. Depuis ce long terme le Roi n'a pu savoir par moi si son Ambassadeur est mort ou vivant : ce que je vous marque afin, mon cher Comte, que vous ne differiez pas de m'envoier l'argent que je vous demande, on ne peut être plus pressé, je tire à la faim, reduit depuis plusieurs jours à avoir demandé le pain des prisoniers qui ne m'a pas encore été accordé.

Si pour vous écrire je me sers d'une main étrangere, c'est que depuis deux mois mon bras droit est sans fonction & en douleurs continuelles. Ma vieillesse, mes infirmitez, ma longue & dure prison, ont reduit ma santé dans un état deplorable : je suis sans secours & hors d'aparence d'en demander à gens qui devans me prevenir

sur tout m'ont refusé quoi que ce soit dont je les aie prié conformement au droit des gens & à l'humanité. Vous contribueriez peut-être au rétablissement de ma santé & à prolonger ma vie si vous pouviez pour quelques jours m'envoier un bon Medecin. Examinez si vous êtes à portée de demander à vos ennemis cette grace surprenante. Adieu, mon cher Comte, conservez-moi vôtre amitié, & ne devenez jamais Ambassadeur puis qu'ils ont cessé d'être inviolables aprés l'avoir été pendant six mille ans.

Si Mr de Vaubecourt ne se trouve pas en Piemont, cette lettre pourra être remise à Mr de Bezons ou à Mr de Babezieres ; je compte assez sur leur amitié pour croire qu'ils auront plaisir à faire ce que je demande.

La lettre finie sans être cachettée je la portai à dix heures du soir au Comte qui étoit déja couché, & le priai de la part de S. E. aprés lui avoir demandé excuse de ce que je l'incommodois de vouloir la faire tenir au plutôt, ce qu'il me promit ensuite de quelques complimens dont il me chargea pour Mr l'Ambassadeur.

Le lendemain Mr de Saravall étant levé & aiant leu ce que S. E. écrivoit vint la trouver d'abord qu'elle fut visible. *Il se formalisa des plaintes qu'elle faisoit dans sa lettre au sujet de sa prison, ajoutant que ce n'en étoit pas une mais un simple arrest ;* Il

dit encore à Mr de Phelypeaux *qu'il auroit permission d'envoier au Roi quand sa Majesté l'auroit accordé au Comte de Vernon.* Mr l'Ambassadeur repondit en lui faisant connoitre l'absurdité de ce qu'il avançoit, & lui dit : *Comment, Monsieur, vous apellez arrest une prison la plus dure & la plus cruelle qui fut jamais ? Vous apellez arrest quand il ne m'est pas loisible de sortir de ma chambre, qu'il y a des soldats par tout & jusques au pied de mes degrez. Si c'étoit un criminel qui eut tué, violé & brulé, j'avoüe que cette prison ne seroit pas trop rude, mais pour un Ambassadeur qui doit être inviolable, je n'en imagine point de plus cruelle :* Quant à ce que vous dites *que S. A. R. me permettra d'envoier un Courrier au Roi, ou de lui écrire quand sa Majesté l'aura permis au Comte de Vernon, vous savez qu'il a déja euë cette permission, & je m'étonne fort que vôtre Maitre fasse de telles propositions ? c'est à lui à commencer, & il me semble qu'il devroit songer à se défaire de ses manieres de vouloir traiter de couronne à couronne, & même de primer avec le Roi.* Le Comte de Saravall tout confus & ne sachant que repondre promit d'envoier la lettre & se retira.

Quelque tems après il vint trouver Mr l'Ambassadeur, le visage content, & comme celui qui avoit de bonnes nouvelles à aporter, il lui dit qu'il lui aprenoit qu'il y avoit un cartel de fait auquel

il ne doutoit point qu'il n'eût bonne part. Mr de Phelipeaux dans son flegme ordinaire & sans paroître être satisfait de l'empressement que le Comte avoit eu de lui aporter cette bonne nouvelle lui repondit : *Je serois au desespoir, Monsieur, que le Roi mon maître eût jamais songé à retirer son Ambassadeur par une pareille voie, qu'il aimeroit mieux être prisonnier toute sa vie, étant fait pour cela, disoit-il, que si sa Majesté pour le ravoir faisoit la moindre démarche qui put prejudicier à la grandeur & à la gloire de son nom.* Mr de Saravall se retira peu satisfait de la peine qu'il avoit prise. Quelques jours aprés il revint & dit à S. E. qu'il avoit fait venir de Turin un homme qui prendroit de sa vaisselle pour quarante louis en perdant la façon & sur le pied du marché qu'on feroit à tant par once. Mr l'Ambassadeur remit cette affaire à son Maître d'hôtel laquelle fut finie le même jour avec beaucoup de perte.

Je ne sai, mon cher ami, si aprés avoir leu la lettre que Mr de Phelypeaux écrivit à Mr de Vaubecourt vous aurez été de mon opinion, elle fut que cette lettre devant passer par les mains de S. A R. construite de la maniere qu'elle l'étoit, elle ne passeroit jamais à l'armée de Mr de Vendôme.

Mr de Phelypeaux étoit aussi de ce sentiment & ne l'avoit faite telle que pour que le Duc de Savoie ne doutat plus de ce

qu'il penſoit, car il ne l'avoit pas écrite pour le beſoin qu'il avoit d'argent, & s'il ſe défaiſoit de partie de ſa vaiſſelle il ſavoit bien pourquoi ; Cependant le 20 de Mars lorſque je m'y attendois le moins je vis entrer le Comte de Saravall dans la chambre de Mr l'Ambaſſadeur portant quatre cent piſtoles d'Eſpagne en cent pieces & une lettre ouverte de Mr de Bezons du 12 de Mars pour S. E. qui lui donnoit avis de cet envoi. Mr de Phelypeaux receut du Comte l'argent & la lettre dont il fit ſon receu. Ils tinrent enſemble quelques diſcours que j'ai apris avoir été forts, mais que je ne cite pas pour ne les avoir entendus.

Je vous ai déja dit que nous étions reſſerrez autant & plus de prés à Cony qu'à Turin, & qu'on prenoit autant de ſoin à nous cacher toute nouvelle qu'à nous enfermer, cependant malgré la vigilance de nos Gardes & de nos ſurveillans Mr l'Ambaſſadeur trouva moien d'en ſavoir quelqu'unes.

Un Soldat François qui avoit pris parti dans les troupes de S. A. R. fut gagné à force d'argent pour porter une lettre en chifre de S. E. à Mr de Vendôme dont il ſe chargea & d'en aporter la reponſe. Cet animal aiant receu de l'argent fut du même pas au cabaret dans Cony où s'étant enivré il dit ſon ſecret à l'hôte, lequel au même tems fut en avertir le Major. Ce

miserable fut questionné terriblement & ensuite pendu aprés avoir enduré une infinité de tourmens.

En parlant de nôtre prison de Turin j'ai touché quelque chose du divertissement que nous avions eu de voir monter la Bourgeoisie ; je ne veux pas taire celui que nous avons goûtez à Cony à ce même sujet ; & comme ce dernier a été encore plus considerable je croirois avec raison que vous devriez m'en savoir mauvais gré si je n'en disois mot.

Pendant tout le tems de nôtre prison à Cony à huit jours prés des troupes reglées ont monté la garde de nôtre maison, au commencement ça été de la milice passablement disciplinée, ensuite le Regiment de Montferrat vieux & nouveau Baraillons, un jour des Alemans qui partirent dés le lendemain par un contre ordre à la place de Montferrat qui devoit s'en aller du côté de Nice, & puis cette belle Bourgeoisie dont je vais parler.

Le 6. d'Avril comme je me promenois dans Cony avec mon Collegue, écortez à l'ordinaire, j'ouis crier à son de trompe que la Bourgeoisie eût à se preparer, par ordre de S.A.R. & de celui du Gouverneur de la Ville de monter la garde sous de tres grosses peines à celui qui y manqueroit. Je dis pour lors à celui qui étoit avec moi, Monsieur, preparons-nous à rire.

Le lendemain 7. sur les trois à quatre

heures du soir je vis arriver cette belle garde. Le Capitaine étoit un de ces anciens Comtes ou Barons de dix écus avec une figure nouvelle. Il étoit crotesquement habillé, portant une perruque plus que blonde d'une belle couleur d'or, son chapeau qui aparament avoit fait plusieurs campagnes, car il étoit troué de toutes parts, étoit garni d'une belle plume grise qui paroissoit avoir été autrefois blanche, mais tellement grasse qu'on en auroit fait de bons choux, son hausse col qui reluisoit admirablement entre sa veste & la chemise, quoi qu'il parût avoir été écuré tout recemment, lui pendoit sur l'estomac d'une maniere agreable, mais celle avec laquelle il portoit l'esponton enchantoit ainsi que la gravité de sa marche ; en un mot tout étoit charmant dans cet homme si parfait, & il auroit falu être plus que mort pour pouvoir se contenir : il falut pourtant le faire pour que nôtre Ajax qui avoit la mine de ne se moucher pas du coude ne s'en aperçût pas, & si je m'échapai ainsi que plusieurs autres au commandement de la voix enrouée de ce General, ce ne fut qu'en compagnie du Capitaine de Montferrat qui descendoit la garde, lequel ne fut pas assez maître de lui-même.

Mais c'est assez parlé du Chef, disons quelque chose des soldats sans oublier le Tambour duquel la caisse fut percée par

galanterie par le Tambour de Montferrat qui descendoit : ce qui ne fit pas peu rire. Ce Tambour étoit un miserable Cabassin, habillé comme l'enfant prodigue quand il retourna à son pere, battant une marche si nouvelle que personne ne l'entendoit, sa figure n'étoit pas moins surprenante que son habillement & la marche qu'il battoit. Quant aux soldats vous pensez bien qu'ils ne cedoient en rien à l'Officier & au Tambour.

C'étoit tous vieux routiers, aguerris & usez au métier de la guerre quoi que de plusieurs âges. Au commandement de l'Officier les uns avançoient, les autres reculoient ; l'un avoit le mousquet sur l'épaule, l'autre presentoit les armes, un autre se reposoit dessus, l'un faisoit demi tour à droit, l'autre demi tour à gauche, mais tout cela dans le même tems & avec une telle agilité que quelques-uns se trouvans embarassez & ne pouvant reculer tomboient par terre d'un coup de cul qu'ils recevoient de leurs camarades ; d'autres pour s'être trouvez auprés de leurs compagnons trop à l'erte en avoient receus de coups de pointes de fusil qui leur aiant donné au travers du visage leur faisoit vomir mille injures avec le sang. Le tumulte apaisé le Caporal se presenta pour poser les sentinelles. C'étoit un ancien Savetier de tres petite stature, portant une épée plus grande que lui, du tems de Henri IV. dont

la garde lui auroit servi de retranchement, & qu'il n'auroit pu tirer hors du fourreau sans apeller secours ou mettre les deux pieds sur la garde en tirant à belles mains par la pointe du fourreau, sa figure repondoit admirablement à son métier, ainsi que son habillement, qui n'étoit à la verité pas des magnifiques mais qui convenoit tres-bien à un tel homme. Le reste des soldats étoit Tailleurs, Aubergistes, Charpentiers, Maçons, & les plus fameux étoient tout au plus des Quincalliers qui se distinguoient par leur mauvaise mine. Les trois quarts de ces Soldats étoient sans épée, la moitié sans justaucorps & chapeaux, quelques-uns sans bas & souliers, en un mot ils manquoient tous de quelque chose ; avec cela ils étoient fiers comme des Artabans & vouloient en imposer à tous, un entre autres que j'entendis nommer le Dragon qui étoit tout au plus un miserable manœuvre de Maçon se rendoit recommandable par sa triste figure & pour avoir peut-être quelques années de service vouloit primer avec ses camarades & même commander à son Caporal. Ce même entrant dans la maison pour assister à la visite de quelque chose qu'on y aportoit s'étant aperçu qu'on rioit à son aspect comme il y avoit toute aparence, dit d'un ton menaçant & à glacer les courages les plus intrepides qu'il ne faloit pas tant rire & qu'il en avoit bien vû d'autres : je vous laisse à ju-

ger, mon cher ami, s'il ne faloit pas bien se posseder pour ne pas éclater, nous le fîmes cependant pour ne pas déconcerter nôtre Ulisse, ou pour mieux dire pour avoir la continuation du plaisir que nous en espetions pendant le reste de nôtre prison.

Le onze d'Avril quelques Domestiques de Mr l'Ambassadeur aiant sçeu par des voies indirectes que les troupes du Roi avoient remporté un avantage considerable sur celles de Mr le Duc de Savoie voulurent en celebrer la memoire, & pour cet effet aians receus quelque gratification de Mr l'Ambassadeur ils se preparoient à boire à la santé de sa Majesté après avoir allumé quelques chandeles sous la galerie de la cour, & commençoient à le faire lors que le Chevalier Asinari qui étoit sous les ordres de Mr de Saravall sortit tout furieux de la chambre du Comte, & d'un air menaçant après avoir jetté avec sa cane quelques-unes des chandeles par terre, dont une me sautant sur la tête me brula tant soit peu à côté de l'œil gauche, dit Messieurs Messieurs, ce n'est pas ainsi qu'on en use auprès d'un corps de garde & auprès de la chambre de Mr le Comte qui écrit. Il lui fut repondu qu'on ne faisoit tort à qui que ce soit, qu'on n'avoit aucun dessein de fâcher personne & qu'on pouvoit bien boire une ou deux bouteilles de vin quand on l'avoit. La grosse furie du Chevalier passée, je lui dis ce qu'il m'avoit fait dont il parut

être fâché & m'en demanda excuse trois ou quatre fois : Cependant n'étant pas content de ce que quelques laquais lui avoient dit, ou pour mieux dire reconnoissant la faute qu'il avoit faite il voulut en prevenir Mr l'Ambassadeur. Il fut le trouver encore tout ésoufflé de colere & lui dit le sujet de sa venuë. Mr de Phelipeaux qui le savoit déja, & qui avoit permis à ses gens de se divertir de la maniere, l'écouta plaisiblement, & aprés qu'il eût cessé de parler, lui repondit d'un air de mépris & de raillerie, qu'il avoit raison & qu'ils étoient les Maîtres de tout deffendre & empêcher.

Voila, mon cher Monsieur un échantillon de plusieurs scenes qui se sont passées entre nos Geoliers & nous pendant nôtre prison, & comme celle-ci est la plus recente à ma memoire je ne veux pas vous la laisser ignorer pour que par icelle vous puissiez juger des autres. Je pourrois même y ajoûter quelques circonstances, mais ce ne seroit jamais fait. Quantité de pauvres qui venoient sous les fenêtres de la chambre de S E d'où on leur donnoit & du pain & de l'argent ne manquoient pas de venir tous les jours à l'offrande, malgré les bourades continuelles qu'ils recevoient des Soldats qui étoient en sentinelle, lesquels avoient ordre de ne laisser aprocher personne, mais la faim étoit plus forte que les coups qu'ils recevoient.

Samedi 26. d'Avril 1704. Mr de Saravall vint prendre congé de Mr l'Ambassadeur, & lui dire que S. A. R. l'envoioit à Montdovi pour y être Gouverneur, il lui presenta en même tems Mr le Comte de Moroux frere du Chevalier de l'Anonciade du même nom, lequel avoit été envoié pour prendre sa place. Mr de Saravall fit au même instant quelques complimens à Mr l'Ambassadeur, lui demandant excuse s'il n'étoit pas aussi content de lui qu'il l'auroit souhaité, & l'assurant que s'il le jugeoit capable de quelque chose qui pût lui faire plaisir il le prioit de ne pas l'épargner. Mr de Phelypeaux repondit comme il devoit à ces civilitez & lui souhaita un heureux voiage. Mr de Saravall partit le lendemain dimanche 27.

Mr de Moroux est un Courtisan de Mr le Duc de Savoie, qui a de jolies manieres, aussi fut-il bien receu de S. E. qui le fit dés le même jour de son arrivée manger à sa table.

Nous tirames bonne augure du départ de Mr de Saravall & de l'arrivée de Mr de Moroux pour le relever, & nous jugeâmes d'abord par la douceur que nous rencontrâmes en ce dernier que nôtre prison finiroit bientôt.

Mais il faut à propos de Mr de Saravall & d'Asinari nos Geoliers vous faire remarquer la reflexion que j'ai faite sur la malice que Son Altesse Roiale avoit euë de

nous faire garder par ces deux personnes.

Mr de Saravall étoit Gouverneur d'Ast, Asinari Commandant dans le Château du même Ast, avant que Mr de Vendôme s'en fût emparé. Ces deux Messieurs étoient là domiciliez & y avoient des biens & des fonds qui ont été ruinez par les François. Ils étoient enragez de cela & redoubloient, à ce que j'ai seu depuis, leur mauvais traitement à mesure qu'ils aprenoient les nouvelles pertes que nos amis leur causoient, ce que même ils n'ont pû nous cacher malgré toute leur politique.

Le jeudi premier de Mai, jour de l'Ascension il passa un Courrier de Mr de Vernon qui aporta la nouvelle que son Maître arrivoit le même jour à Antibes, & dit à des gens de la maison qu'il connoissoit qu'il venoit pour nous délivrer. Le même jour Mr de Moroux receut ordre de S. A. R. de dire à Mr l'Ambassadeur de se tenir prêt pour partir au premier jour. Je vous ai parlé, mon cher ami, du plaisir que nous avions eus à Turin en semblable quoique differente occasion. Celui que nous reçûmes alors n'étoit pas inferieur au premier, mais il étoit troublé par l'aprehension que nous eûmes que ce ne fût pas la bonne nouvelle, & comme pendant nôtre sejour à Cony nos Geoliers pour nous mortifier nous avoient par dessous main fait donner souvent de fausses joies, nous avions de la peine à croire ce que nous voions. Cepen-

dant ſamedi troiſiéme de Mai le même Courrier de Mr de Vernon revenu de la Cour de Turin vint trouver Mr l'Ambaſſadeur en compagnie de l'incommode & farouche Aſinari, & lui fit des complimens de la part de ſon Maître. Mr de Phelipeaux le chargea pareillement des ſiens, aprés quoi ce Courrier ſe retira. Comme il s'en alloit aiant veu des domeſtiques de S. E. qu'il connoiſſoit il eut envie de leur dire quelque choſe, mais ſe voiant obſedé par cet Aſinari, tout ce qu'il put faire ce fût en ſe tournant de peur d'être aperçu de l'incommode, de donner à connoître par des grimaces qu'il fit, qu'il portoit impatiemment la rigueur avec laquelle on nous traitoit, d'autant plus qu'ils ne l'avoient pas été ainſi.

Enfin, mon cher ami, le jour tant deſiré & aprés lequel nous soûpirions depuis ſept mois & ſix jours arriva, Nous ſortimes donc de Cony le neuviéme de Mai écortez par huit Gardes du corps de Mr le Duc de Savoie & un Brigadier.

FIN.